



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°1 – 23 février 2022

## À RETENIR CETTE SEMAINE

*Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture*



### **COLZA**

#### **Reprise du réseau colza**

**Stade** : C1-C2. La reprise de végétation est généralisée.

**Larves d'altises** : bilan des tests Berlèse réalisés sur les parcelles du réseau en début d'année.

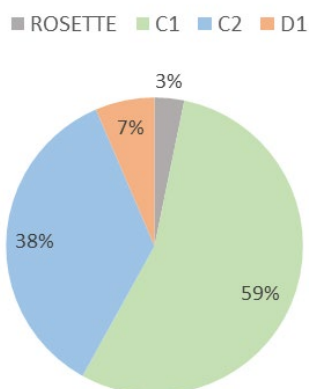
**Charançon de la tige** : quelques piégeages. Installer de nouveau les cuvettes jaunes si ce n'est déjà fait.



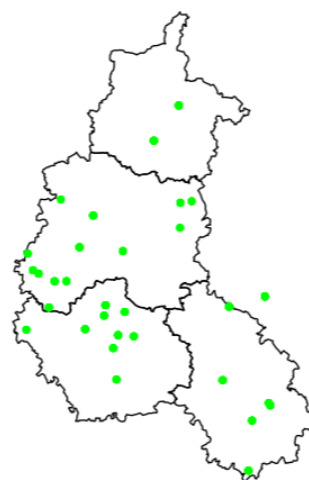
## 1 Stades

31 parcelles ont été observées cette semaine. La grande majorité des colzas est en reprise de végétation (stade C1). 2 parcelles sont plus avancées au stade D1.

Stade du colza – Semaine 8



Localisation des parcelles



### Rappel des stades du colza :

Stade C1 : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 : « Entre-nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 : « Inflorescence principale dégagée - boutons accolés, inflorescences secondaires visibles ».



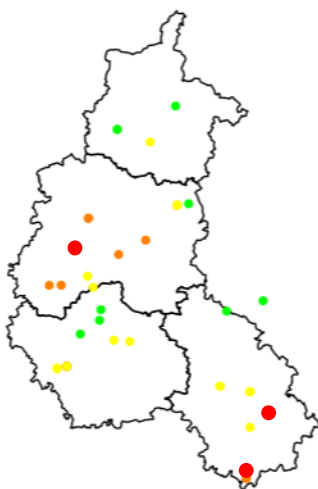
## 2 Larve de grosse altise (Psylliodes chrysocephala)

### a. Observations

Depuis le mois de janvier, de nouveaux tests Berlèse ont été réalisés sur 27 parcelles. Ils confirment les observations faites en fin d'année dernière. Les infestations restent faibles à modérées. Cependant, localement quelques parcelles présentent des niveaux d'infestation préoccupants notamment en Marne et Haute Marne (on dénombre 5 larves/plante à Isome et Gaye et 13,5 larves/plante au Val de Meuse).

63 % des parcelles présentent des infestations inférieures à 2 larves/plante à la sortie de l'hiver (contre 88 % à l'entrée de l'hiver).

#### Localisation des tests Berlèse en sortie d'hiver



Altise d'hiver / Grosse altise : Nb de larves par plante (Berlese) : ● [0 - 0] ● [10 - 21] ● [12 - 51] ● [15 - 13.5]

### b. Analyse du risque des larves de grosses altises

A ce jour, les colzas sont en cours de reprise et le risque larvaire n'est plus à prendre en compte. Désormais, il est important d'observer la présence de plantes buissonnantes dans les semaines à venir pour confirmer le risque mesuré dans chaque parcelle.

## 3 Charançon de la tige du colza (Ceutorhynchus napi)

### a. Description

2 espèces bien distinctes peuvent être observées :

**Charançon de la tige du colza** : il s'agit du plus gros charançon nuisible rencontré sur le colza (3 à 4 mm). De forme ovale et de couleur gris cendré. Le bout de ses pattes est noir. Ce charançon pond sur les tiges de colza. La présence des œufs provoque une réaction de la plante qui voit sa tige se déformer localement, voire éclater. La période de ponte démarre généralement 8 jours après l'arrivée de l'insecte.

Le vol est favorisé par des conditions météo clémentes et des températures supérieures à 9 °C.



**Charançon de la tige du chou** : plus petit (3 à 3,5 mm) que celui de la tige du colza, ce charançon est de couleur noire mais avec une forte pilosité rousse-grise. Une tâche blanchâtre est visible sur son dos. L'extrémité de ses pattes est rousse, ce qui permet de le distinguer du charançon de la tige du colza. Le charançon dépose ses œufs sur les pétioles. Les larves minent les pétioles avant de s'attaquer à la moelle de la tige. Il est généralement actif à partir de températures proches des 10-12 °C.



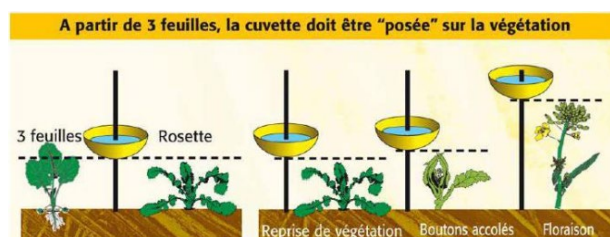
**Charançon de la tige du chou adulte - Terres Inovia**

## b. Piégeage des charançons

Il est important, si ce n'est déjà fait, d'installer de nouveau une cuvette jaune dans chaque parcelle de colza pour pouvoir mettre en évidence leur présence.

Les charançons de la tige émergent des anciennes parcelles de colza. Il faut idéalement positionner la cuvette à leur proximité. Elle doit être placée à hauteur de végétation (comme sur le schéma) et remplie d'eau avec un peu de mouillant (liquide vaisselle par exemple). La cuvette jaune doit être relevée pour suivre la croissance de la culture.

Lors du piégeage des charançons de la tige et pour faciliter la différenciation des 2 charançons, il est préférable de les laisser sécher et de les placer sur une feuille blanche.



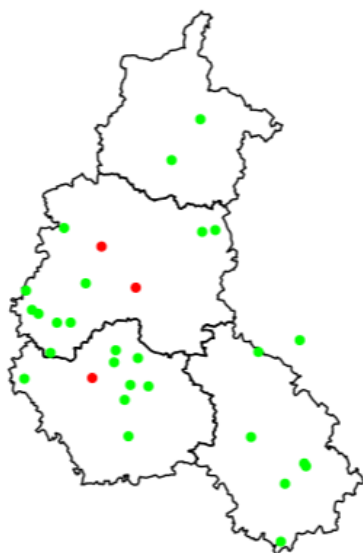
### c. Observations

Pour l'instant, le piégeage reste encore faible sur le réseau, 1 à 2 individus pour les cuvettes qui en ont piégé cette semaine. 10 % des parcelles présentent des captures du charançon de la tige du colza. Le pourcentage est identique pour le charançon de la tige du chou, mais il ne s'agit pas toujours des mêmes parcelles.

Malgré des températures douces et des après-midi parfois ensoleillés, les conditions venteuses depuis 10 jours perturbent le vol des 2 charançons.

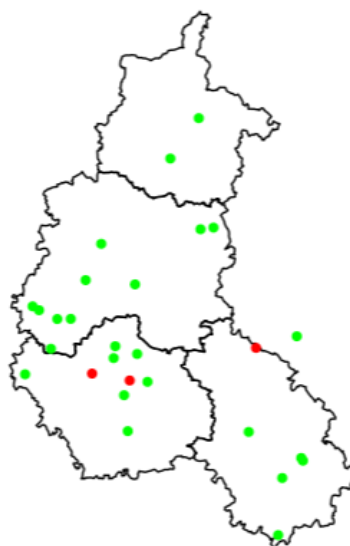
Cependant, la semaine précédente (observation du 15 février), une parcelle dans l'Aube (Bouy/Orvin) avait présenté un piégeage un plus important avec 3 charançons de la tige du colza et 13 charançons de la tige du chou.

Localisation des captures de  
Charançon de la tige du colza – Semaine 8



Piege : Nb de charancons tige du colza : ● [0 - 0] ● [0 - 2]

Localisation des captures de  
Charançon de la tige du chou – Semaine 8



Piege : Nb de charancons tige du chou : ● [0 - 0] ● [0 - 2]

### d. Seuil indicatif de risque

Concernant le charançon de la tige du colza, il n'existe pas de seuil indicatif de risque. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

Le charançon de la tige du chou est considéré comme peu ou pas nuisible dans des conditions normales de culture. Dans les faits, le risque est géré indirectement par la protection qui vise le charançon de la tige du colza. Cependant, une forte présence larvaire est un facteur de stress pouvant profiter à d'autres bioagresseurs.

## e. Analyse de risque charançon de la tige du colza



Le risque est pour l'instant faible. Il faut poursuivre les relevés des cuvettes pour connaître le démarrage du vol.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)